ROUBAIX

MONNAIE DE SINGE

Hier après-midi, vers 2 heures, un certain François Tyssen, 20 ans, homme de peine, rue des Ogiers, 11, ayant rencontré deux camarades, les invita à prendre un verre chez Mme Proix, née Marie Sadoine, cabaretière, 10, rue Heilmann.

Les trois hommes burent sec mais au moment de régler s'étant aperçus que leurs poches étaient aussi vides que leurs verres, ils émirent la prétention un peu excessive, il faut le reconnaître, de s'en aller sans payer leur dû.

La cabaretière qui, elle, ne voulait pas entendre de cette oreille-là, protesta contre le sans-gêne exagéré de ses clients.

Mais ceux-ci loin de se rendre à ses bonnes raisons, ne s'avisèrent-ils pas de donner à la cabaretière maints horions au lieu de la monnaie qu'elle réclamait justement.

Les trois mauvais sujets ont pris la fuite après ce bel exploit.

Mme Proix a été invitée par la police à porter plainte contre ses agresseurs.

—o—

LA POLICE ET LA PRESSE

Les procédés de certains commissaires. — Encore un appel à la correction.

Nous nous sommes déjà élevés contre certains abus administratifs dont était victime la majeure partie de la presse roubaisienne et déjà nos réclamations ont obtenu certains résultats appréciables.

Mais il paraît que nous aurons encore de temps en temps à brandir la cognée de l'équité dans la forêt par trop touffue des privilèges accordés à l'organe officiel de la municipalité réactionnaire.

Depuis un mois environ, nous nous apercevons que certains renseignements de police ont été exclusivement fournis au *Journal de Roubaix*, et nous avons remarqué que les renseignements en question émanaient toujours des commissariats de MM. Prudhomme (4e arrondissement) et Squivée (2e arrondissement).

Ne serait-ce là qu'une coïncidence bizarre?

Jusqu'à nouvel ordre, ne connaissant pas suffisamment MM. Prudhomme et Squivée pour pouvoir préjuger de leurs sentiments personnels, nous nous abstiendrons de porter sur eux un jugement qui pourrait être téméraire.

Mais ne pouvant d'autre part laisser se prolonger davantage une situation qui deviendrait intolérable, nous tenons à en avertir les fonctionnaires précités, en même temps que M. Marion, commissaire central, en l'impartialité duquel nous avons, empressons-nous de le dire, la plus grande confiance.

Aussi nous voulons espérer que nous n'aurons pas à revenir sur ce sujet.

Marcel CAUWEL.

—o—

FAUX AGENT D'ASSURANCES

A la suite de plusieurs plaintes déposées entre les mains de M. Roussenac, commissaire de police du 6e arrondissement, un sieur Louis Guilmant, demeurant 4, rue du Marais, à Canteleu, est activement recherché.

Cet individu se présentait chez diverses personnes, et, se donnant comme agent d'assurances, leur faisait contracter des assurances à des Compagnies dont il n'avait reçu aucun mandat. Il avait réussi à se procurer, on ne sait comment, des polices d'assurances de plusieurs Compagnies et il n'avait qu'à les faire signer pour se faire remettre par l'assuré le montant du pourcentage auquel il avait droit.

De la sorte, il réussissait à escroquer des sommes assez minimes, variant entre un et onze francs.

Guilmant était plongé dans une profonde misère.

N'était-il pas père de neuf enfants, le malheureux?

C'est là une circonstance atténuante, à ce qu'il semble, à ses agissements frauduleux.

—o—

LA FOIRE DE ROUBAIX

La commission municipale s'est réunie mardi, à cinq heures, à l'Hôtel de Ville, à l'effet de prendre une décision concernant l'emplacement de la foire cette année.

Il a été décidé que contrairement à ce qui s'était fait depuis deux ou trois ans, la foire comprendrait une allée unique.

Les loges foraines seront disposées face à face en une double rangée, comme autrefois.

PREMIERES FLEURS PRINTANIERES

Dans l'après-midi de mardi, M. Deschodt, adjoint au maire, assisté de M. le directeur de la voirie municipale et en présence du représentant de la Société concessionnaire, a procédé à la réception définitive des trois chalets de commodité construits place Chevreul, Grande-Place et au Parc de Barbieux.

Les deux premiers ont été ouverts au public ce matin ; celui du Parc de Barbieux le sera le 11 courant.

L'histoire ne dit pas si M. Deschodt et sa suite ont inauguré effectivement les utiles édicules.

—o—

DEMEUREZ EN BELGIQUE

L'agent de sûreté Averbeke a arrêté mardi après-midi, rue du Hutin, la nommée Marie Rosseel, 21 ans, soigneuse, demeurant à Mont-à-Leux (Belgique), rue Saint-Antoine, qui se trouve sous le coup d'une mesure d'expulsion.

Marie Rosseel sera conduite à Lille ce matin.

—o—

JAMBE CASSEE

Mardi matin, à huit heures, M. Adhémar Ricart, 50 ans, rue Solférino, 13, charretier au service de M. Delecroix-Planchaert, marchand de charbons, rue de l'Ouest, était occupé chez ce dernier à charger un camion lorsque par suite d'un faux mouvement le malheureux ouvrier fit une chute dans laquelle il se brisa le tibia et le péroné de la jambe droite.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Derville, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

—o—

LA SCIE

M. Désiré Zuinghedau, 32, rue de Vaucanson, a trouvé dernièrement, Grande-Place, une scie de bourrelier qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

A la [illegible], rue Carpeaux, M. Anatole Delezenne, 36 ans, mélangeur, rue des Fossés, cité Bernard, a eu, le 23 février à midi, l'orteil gauche écrasé sous une brouette.

— Le 24, à 4 heures du soir, M. François Leliquel, 34 ans, 139, rue de la Balance, ouvrier maçon chez M. Léon Planquart, rue de l'Alouette, a eu l'épaule droite contusionnée par la chute d'un sommier.

— Le 25, à six heures du soir, M. Jean-Baptiste Catteau, 46 ans, hameau de Rocquenez, à Willems, corroyeur à la tannerie Poullet, rue de Mouvaux, a eu l'œil droit blessé par un coup de bâton.

— A la Société anonyme de peignage, M. Georges Bert, homme de peine, 25 ans, 14, rue Charpentier, étant, à sept heures et demie du matin, tombé avec une brouette chargée, s'est contusionné le pied droit.

— A quatre heures et demie du soir, M. Albert Doby, 42 ans, 32, rue de Béthune, encolleur chez M. Masurel-Leclercq, rue de Mouvaux, s'est contusionné les côtes en tombant de sa machine.

— A la teinturerie Motte-Bossut et Mengers, avenue des Villas, M. Gustave Maillard, 33 ans, rue du Fontenoy, 39, à dix heures et demie du soir, a eu l'index de la main droite arraché en graissant un moteur à vapeur.

— Chez MM. Léon Allart et Cie, M. Arthur Nys, 20 ans, soigneur de cardes, 42, rue des Tuileries, s'est fait, à deux heures du matin, une entorse au pied droit par suite d'un faux pas.

— A la Société anonyme de peignage, 112, rue du Collège, à dix heures et demie du matin, M. Pierre Vantieghem, 66 ans, sécheur, rue Meyerbeer, cour Leblanc-Mallez, 15, s'est fait plusieurs plaies à la face au cours d'une crise épileptique.

— M. Maurice Verhoyen, 25 ans, au Petit-Tournai, à Wattrelos, apprêteur à la teinturerie Picavet, 23, rue Buffon, a eu, à six heures du soir, le pied gauche écrasé par un plateau.

— Lundi matin, à onze heures, au Peignage de l'Epeule, M. Alexandre Vansteghel, 28 ans, homme de peine, rue du Tonkin, 20, à Croix, a eu l'orteil gauche contusionné par suite de la chute d'une brouette qui s'est brisée.

— A une heure et demie du soir, M. Henri Vandenbussche, 19 ans, rue Pierre-Dujardin, mécanicien à la teinturerie Wattel-Ferrier, rue Buffon, a été brûlé à la face dorsale du pied gauche par du savon en ébullition.

— A la Teinturerie pneumatique, boulevard de Mulhouse, Mlle Antoinette Demunter, soigneuse, 26 ans, rue Decrême, cour Tassart, 1, a eu le médius droit écrasé par engagement sous un rouleau entraîneur de lisseuse.

Informations et communications diverses

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS. — Aujourd'hui, 1er mars, à huit heures et demie du soir, M. Charles Henry, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes (Sorbonne), directeur du Laboratoire de Physiologie des Sensations, à Paris, traitera le sujet suivant : « Le Problème de l'Etalonnage des teintes. » Expériences démonstratives avec les appareils du professeur.

La conférence aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'école.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, à la Bourse, aujourd'hui, mercredi, à quatre heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Tapis d'Orient ; modification du tarif des douanes. — 2. Convention hispano-suisse. — 3. Saisies-revendications. — 4. Questions diverses.

Réclamez partout les cartes-vues G. B.

L. n. 612

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE DE ROUBAIX, rue Archimède. — Jeudi 2 mars, représentation donnée par la troupe du Kursaal de Lille (A. Bourdette, directeur). — Pour la première fois à Roubaix : *LE JUMEAU*, vaudeville nouveau de MM. Monnier et Larcher, le plus grand succès du Théâtre des Folies-Dramatiques. On commencera par *AVANT LA LETTRE*, comédie en un acte.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

La Cœcilia Roubaisienne

La Cœcilia Roubaisienne donnera son grand concert d'hiver samedi prochain, 4 courant, à huit heures précises, à l'Hippodrome de Roubaix, avec le concours d'artistes distingués.

Tournée Mévisto

C'est dimanche qu'aura lieu à l'Hippodrome-Théâtre la représentation du *Domino noir*, l'amusant opéra-comique de Gaveau. L'apparition sur nos murs du portrait de Mlle Mendès, celle à qui Massenet écrivait en dédicace : « Je dis avec le public : *Bis, bis* pour la charmeuse », vous donne un avant-goût du plaisir que nous éprouverons à la voir et à l'entendre. Tout le monde voudra assister à cette fête.

Parti Ouvrier socialiste Roubaisien

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale des adhérents au P. O. S. R. aura lieu aujourd'hui 1er mars 1905, à 8 heures précises du soir, au siège du Parti, 9, Grande-Place (Pot d'Or).

Ordre du jour :

1. Lecture des procès-verbaux.
2. Congrès de Douai. — Rapport.
3. Correspondance. — Représentation proportionnelle.
4. Unité Socialiste. — Résolution du Comité central. — Rapport.
5. Questions diverses.

L'importance de cette assemblée crée un devoir à chaque adhérent de ne pas y manquer.

Le secrétaire général,
H. CARRETTE.

Le Comité central se réunira le même jour à 7 heures précises.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 28 février 1905

Naissances. — Louis Ballard, rue de Bouvines, cour Fontier, 4. — Emile Traill, rue Nabuchodonosor, 14. — Augustine Cuisset, rue Blanchemaille. — Marcel Douchez, boulevard de Cambrai.

Décès. — Yvonne Pauwels, 5 ans, rue d'Hem, 69. — Sophie Catteau, 62 ans, sans profession, rue Pellart, 25. — Suzanne Van Damme, 62 ans, sans profession, rue Casimir-Perier, 15. — Joseph Snappe, 39 ans, maçon, rue Blanchemaille.

LES MOTEURS « EXACT » « CHAMPION » « PHENIX » à gaz, gaz pauvre et essence
et le nouveau Gazogène-Epurateur « Exact »
Consommation : 1 Centime PAR CHEVAL HEURE
ont réalisé plus de 80 ventes à l'Exposition d'Arras et y ont obtenu les plus hautes récompenses.
CALOIN & MARC, Constructeurs à LILLE
13, 17, 19, rue Kuhlmann. Ventes. Locations

TOURCOING

VISITE AUX ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX

Mardi, vers 4 heures du soir, M. Leblanc, adjoint au maire de Roubaix et M. Caulier, chef du service des bâtiments de Roubaix, sont venus à Tourcoing pour visiter plusieurs établissements municipaux.

M. Lecomte, adjoint au maire de Tourcoing et M. Sevin, directeur du service des bâtiments de Tourcoing accompagnèrent ces messieurs qui se sont rendus tout d'abord à la caserne des pompiers, but principal de leur descente à Tourcoing.

MM. Leblanc et Caulier, ont fort admiré les casernements des pompiers. Une manœuvre a été exécutée par les hommes, sous la conduite de M. Meurillon, lieutenant. Une alerte a été simulée et les personnages roubaisiens ont été charmés de la rapidité avec laquelle cette manœuvre a été exécutée.

L'établissement municipal des bains a ensuite été visité. Les salles de bains, de douches, de massage, les chaufferies ont excité l'admiration des visiteurs qui, après s'être rendus au bureau de bienfaisance, se sont retirés enchantés.

—o—

RIXE GRAVE. — Voir aux faits divers.

—o—

LA FRAUDE

Le brigadier des douanes Mayelle et le préposé Bevière, de la brigade du Risquons-Tout, étaient de service mardi matin, vers six heures, au lieu dit : « La Grille-de-Fer », lorsqu'ils aperçurent deux jeunes gens qui, à leur vue, cherchaient à s'esquiver.

Les douaniers s'approchèrent et fouillèrent les jeunes gens qui portaient à eux deux 4 kilos 200 d'allumettes belges. Ce sont : Albert Lahousse, 16 ans, couvreur, né à Mouscron, sans domicile fixe, et Henri Vanwynghem, 15 ans, couvreur, né à Neuville-en-Ferrain, sans domicile fixe.

Tous deux ont été arrêtés et remis aux gendarmes de Tourcoing. Ils seront transférés à Lille ce matin.

—o—

EXTRADITION

Les gendarmes belges ont remis mardi matin aux gendarmes de Tourcoing un typographe, Gustave Leroy, 18 ans, né à Paris, venant de la prison de Saint-Gilles.

Leroy est réclamé par le parquet de la Seine, sous l'inculpation de vol. Il a été transféré à Lille aussitôt.

—o—

LEURS RENTES

Chez A. et P. Pollet, peigneurs à Tourcoing, une trieuse, Marie Lemaire, 21 ans, demeurant 19, rue Watt, à Roubaix, a été piquée à l'index droit par un chardon. 10 jours de repos.

— Chez Albert Malard et Cie, peigneurs, 74, rue de Guisnes, un dégorgeur, Désiré Decottignies, 58 ans, demeurant rue du Roitelet, à Mouscron, s'est contusionné en enlevant les chardons d'un bac de carde. 8 jours de repos.

—o—

CIRCULATION INTERROMPUE

Mardi matin, vers sept heures et demie, M. Adolphe Vandamme, charbonnier, passait avec son camion sur le boulevard Gambetta, lorsque le cheval s'abattit sur la ligne des tramways. Il n'y eut pas d'accident, mais la circulation des cars a été interrompue pendant environ cinq minutes.

—o—

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 28 février 1905

Naissances. — Facque Raymonde, rue de la Cloche, 2. — Suys Jules, rue du Calvaire, 38. — Catteau Jeanne, rue de la Croix-Rouge, 178. — Forest Jules, boulevard Gambetta, 179. — Desmoutier Paul, rue Louis-Leloir, 80. — Vanderbeke René, rue Saint-Quentin, 12.

Décès. — Barbe Raymond, 6 ans, rue Neuve, 7.

Propriétaires, Cultivateurs

GRILLAGE, Ronces, **FIL DE FER**, articles de **CLOTURE**, vendus bon marché aux GALERIES LILLOISES, 45 à 49, rue Nationale, Lille. Demandez le catalogue.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LA SOLENNITE MUSICALE

Notre salle des fêtes avait hier un réel cachet d'apparat.

Tout ce que Croix et les environs comptent d'amateurs de belle musique s'étaient donné rendez-vous ici ; aussi, dès 7 heures du soir, toute la grande salle municipale était garnie : public élégant où l'on remarquait les plus fraîches toilettes.

Chacun sentait qu'on allait jouir d'une audition rare, en effet, concert ne pouvait être mieux organisé et les artistes mieux choisis.

Tout l'honneur de cette solennité musicale revient à notre ami dévoué et sympathique, M. Lechantre.

L'exécution du programme s'est ouverte par une délicieuse « quintette » pour piano et instruments à cordes. MM. Lecomte, Drouffe et Lechantre ont été absolument supérieurs dans leurs parties respectives.

L'accompagnatrice, Mlle Duforest, ne leur était pas inférieure non plus.

Des applaudissements unanimes ont montré à ces virtuoses comment on apprécie le talent quand il atteint un tel degré de finesse.

Ce début si remarquable déjà devait nous réserver d'autres surprises.

M. Janssens, basse chantante de nos grands concerts Roubaisiens s'est fait entendre également dans l'air de la Reine de Saba.

La justesse et le timbre particulier de sa voix lui ont valu un légitime succès.

M. Louis Phal, lauréat du Conservatoire de Paris et professeur au Conservatoire d'Amsterdam, dont la réputation nous était connue, a véritablement charmé l'auditoire.

Notre incompétence en matière d'art nous empêche d'exprimer ici l'admiration et l'enthousiasme soulevés par le remarquable talent de ce violoniste si jeune et si distingué.

Les applaudissements sincères et les bravos répétés de toute la salle ont souligné l'extraordinaire valeur de cet artiste que nous désirons revoir bientôt à Croix.

La sympathique Mlle de Flize, chanteuse légère, a recueilli des applaudissements mérités pour sa douce et jolie voix.

Notre cher concitoyen M. Lechantre, violoncelliste impeccable, n'a pas été non plus inférieur au groupe de musiciens qui reçoit ses inspirations ; il mérite également une mention toute particulière pour l'admirable et excellente interprétation qu'il sait donner aux œuvres les plus difficiles et les plus ardues de nos grands maîtres.

Bravo ! M. Lechantre, vous êtes digne de partager le talent de votre ami Phal.

M. Georges Delcambre, chanteur et comique de genre, s'est montré à la hauteur de son talent habituel. La salle ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

La deuxième partie de ce concert a été aussi brillante que la première. Tous les artistes, sans exception, ont eu un succès justifié et entièrement mérité, mais la palme revient incontestablement à M. Phal, dont nous souhaitons le retour prochain parmi nous.

En résumé, belle et magnifique soirée pour tous ceux qui ont pu en profiter. On en gardera un souvenir durable.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux organisateurs et au quatuor Lecomte.

Un compatriote de Méhul.

GRAND CONCERT. — C'est le dimanche 5 mars, à 6 heures et demie du soir, dans la grande salle des fêtes du Café Hurtebize, que l'Harmonie Municipale de Croix offrira à ses membres honoraires et actifs, son grand concert annuel.

Pour relever l'éclat de cette fête, la société s'est assuré le concours de Mme Gheleyns, cantatrice.

MM. G. Lechantre, violoncelliste ; Eugène Corne, violoniste ; Dancrais, ténor, [illegible], comique de genre, et Mlle Duforest, pianiste-accompagnateur.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Seynave-Dubocage, un forgeron, M. Henri Debrauwère, 32 ans, demeurant à Roubaix, rue Ste-Elisabeth, 44 s'est écrasé la phalangette du pouce gauche, en coupant du fer avec une cisaille. 15 jours de repos.

— Chez Isaac Holden, M. Fiselle François, 48 ans, garde-frein, demeurant rue de Metz, 19, s'est contusionné le thorax en tombant sur le marchepied d'un wagon.

— Un journalier de chez MM. Masurel et Caen, M. Palaisy Joseph, 19 ans, demeurant rue Saint-Pierre, est tombé sur un crochet qui lui a fait une plaie et coupé plusieurs tendons au pied droit. 10 à 26 jours de repos.

ETAT-CIVIL du 28 février 1905. — *Naissance.* — Edmond Proot, rue Verte, 29.

WATTRELOS

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la Brasserie Wattrelosienne, M. Fourlinnie Alphonse a été brûlé au pied par un jet de vapeur. Le docteur Leplat a prescrit 8 jours de repos.

VOL. — M. Adolphe Véran, propriétaire des balançoires installées place du Moulin, à Wattrelos, a porté plainte au commissariat, contre son ouvrier G... M..., qu'il soupçonne du vol de sa cloche. Cette dernière qui pèse 15 kilos vaut environ 33 francs.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Louis D'heygère (Carluyère). — Henri Hespelle, rue des Fleurs. — Clotilde Hoornaert, rue des Trois-Pierres.

Publications. — Constant Vanwyngene, ouvrier maçon, et Eugénie Vanderplancke, piqurière. — Florent Du Bar, tisserand, et Amélie Lecocq, couturière.

Décès. — Marceline Aron, 82 ans, 10 mois, ménagère (Grimonpont).

LILLE

TRUCS DE FRAUDEURS EVENTES

Sous ce titre, nous annoncions mardi matin l'arrestation, par un employé d'octroi, de deux personnes à la porte d'Arras. Dans la matinée de dimanche, elles essayaient de passer en fraude, l'homme un superbe lapin vivant, dans un paquet qu'il tenait sous le bras, et la femme une poule étranglée, dissimulée dans son corsage.

Nous ajoutions que ces personnes avaient avoué que ces gibiers provenaient d'un vol commis la nuit précédente au préjudice de Mme Désiré Dubus, journalière au hameau de la Providence, à Fâches-Thumesnil.

Pendant qu'un employé d'octroi, après avoir rédigé un procès-verbal à leur charge pour fraude, les conduisait au poste de police du 4e arrondissement, la femme-poulailler prenait la fuite.

L'homme au lapin fut donc seul conduit devant le commissaire qui l'interrogea.

Il a déclaré se nommer Charles Samaes, âgé de 32 ans, marchand de chiffons, demeurant 127, rue de Juliers. Il a nié énergiquement que le lapin avait été volé. Il déclara qu'il avait acheté l'herbivore à un inconnu et que c'est en revenant vers Lille qu'il avait lié conversation avec la femme qui fut arrêtée et dont il ignorait complètement le nom.

Afin de contrôler ses dires, on présenta à Mme Dubus la poule et le lapin fraudés, elle ne reconnut que la poule.

Après une perquisition faite au domicile de Samaes, dans la journée de mardi, par M. Foucart, commissaire par intérim, perquisition qui n'a donné aucun résultat, Samaes a été remis en liberté.

—o—

LES MEFAITS DU TRAMWAY

Dans l'après-midi de lundi, vers cinq heures, un tombereau chargé de charbon, appartenant à M. Lecocq, entrepreneur, boulevard Montebello, passait rue Solférino, à la hauteur de la rue des Stations, lorsqu'il fut tamponné par un car E. L'attelage était conduit par le sieur J.-B. Dumont, domestique, au service de M. Dumont, qui, malgré ses efforts, ne pût éviter la collision. Le choc fut si violent que le cheval attelé au tombereau tomba sur les genoux et se blessa à la jambe droite. Les dégâts matériels sont assez importants : le car tamponneur a eu tout son avant défoncé et le tombereau ses deux brancards brisés. Il n'y a heureusement aucun accident de personne à déplorer.

Ce tamponnement a occasionné un peu de retard aux cars de la ligne E.

—o—

AU BORD DE LA RIVIERE

Dans la journée de mardi, des passants ont trouvé sur la berge du canal, près du pont de Canteleu, une caisse contenant des articles de mercerie, tels papier à lettres, etc. On ne sait comment cette caisse a été abandonnée à cet endroit.

Est-ce le produit d'un vol dont l'auteur aura voulu se débarrasser comme trop compromettant, ou est-ce un malheureux qui, pour gagner péniblement sa vie, était obligé de vendre ces articles et qui, son petit commerce ne marchant pas, se serait jeté à l'eau pour ne pas traîner sa misère plus longtemps?

Une enquête ouverte à ce sujet établira sans doute laquelle de ces deux hypothèses est la bonne.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

UN RAVISSEUR. — Mme D..., femme d'un capitaine au long cours, revenait, hier soir, vers sept heures, de la gare en tramway.

Elle descendit à la station de la Petite-Chapelle et se dirigeait vers la rue de la Victoire, lorsque, tout à coup, un individu barbu, qui était descendu en même temps qu'elle, bondit sur Mme D...., la saisit par un bras et par une jambe. Il la prit sur ses bras et se dirigea en courant du côté des fortifications.

Mme D... poussa des cris désespérés, qui attirèrent les voisins. Ceux-ci se lancèrent à la poursuite du ravisseur qui, sur le point d'être pris laissa tomber Mme D...

L'homme disparut alors le long de la haie qui borde le canal.

Mme D.... qui était en proie à une émotion a dû recevoir les soins du docteur Breynaert.

FILLETTE EBOUILLANTEE. — Laure Tillié, âgée de dix ans, fillette d'un marchand boucher, rue du Collège, a été victime d'un grave accident. Elle est tombée dans un chaudron d'eau bouillante qu'un garçon avait abandonné dans le couloir.

La pauvre enfant a été fortement brûlée aux jambes.

LUMINOL savon national français pour linge, flanelles, laines ménage, Victor Vaissier.

L. 570.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

APRES BOIRE. — Jules Stenbois et Jean Picard avaient quelque peu fêté le samedi, jour de paie.

Dans la soirée, la bière fit son effet, et les deux compagnons cessant d'être d'accord, se disputèrent et se battirent.

Picard, d'un coup de pied reçu dans le ventre, fut surabondamment vaincu.

Il a porté plainte contre son camarade.

VIEUX-CONDE

AU FEU ! — Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi, dans la matinée, chez M. Harvent-Faux, rue Carnot.

Dix draps de lit et une certaine quantité de linge divers ont été brûlés.

Il y a assurance.

ACTE DE PROBITE. — Le nommé Willait Arthur, demeurant à Vieux-Condé, et travaillant à la fosse Lagrange, a trouvé lundi dans l'après-midi, en rentrant de son travail, entre le lieu dit le « Chêne à l'image » et le passage à niveau du chemin de fer, c'est-à-dire sur la route qui sépare les communes de Fresnes et d'Odomez, la somme de 89 fr. 45 centimes.

On peut réclamer cette somme et les autres objets trouvés — que nous ne dénommons pas pour permettre d'établir leur véritable propriétaire — à la mairie de Vieux-Condé, où Willait s'est empressé de les déposer.

DENAIN

SERIE DE CONTRAVENTIONS. — Dubois Léon, Bourlet, Tassart, Havez, cabaretiers, place Gambetta.

Sallé Henri, rue de Villars ; Harlaux Arnould, Carpentier, cabaretiers rue de Valenciennes ; Lussiez, rue Thiers ; Chabeau, rue Thiers ; Dellain Louis, rue d'Haveluy, Decuèque Louise, rue des Dames, ont été gratifiés d'un procès-verbal pour fermeture tardive de leurs établissements.

INCIDENT. — Un incident s'est produit, lundi matin, à la Mairie. M. Worth, directeur de l'Usine, qui mariait sa fille, avait fait placer des tapis sur les marches de l'escalier de la Mairie.

Le citoyen Selle, qu'on n'avait pas daigné prévenir, les fit enlever à son arrivée.

CERCLE D'ETUDES SOCIALES. — *Les Iconoclastes Denaisiens.* — Vendredi 3 mars (salon du Syndicat Central), à 7 heures très précises du soir, réunion-causerie contradictoire par le camarade E. Armand, de Paris.

Sujet : Le problème social, solution politique et solution économique.

Sont invités les camarades militants socialistes, libertaires, syndicalistes et libres penseurs.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

GUESNAIN

A L'ECOLE. — La commission départementale a décidé la création d'un deuxième emploi d'adjoint à Guesnain.

LAMBRES

CHEVAL EMBALLE. — Samedi, dans la soirée, le cheval attelé à la voiture de M. Philippe, boulanger, s'est emporté et a parcouru au grand trot la principale rue de Lourches. Un ouvrier maçon, M. Léon Leclercq, témoin de cette course vertigineuse, s'élança à la tête du cheval et fut assez heureux pour le maîtriser.

PONT-DE-LA-DEULE

VOL A LA GARE. — Pendant la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs ont dérobé, dans la salle des arrivages, à la gare de Pont-de-la-Deûle, deux caisses contenant l'une des bouteilles d'eau minérale, l'autre des conserves.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI

DOUBLE EVASION A LA CITADELLE

Lundi, vers six heures et demie du matin, deux prisonniers militaires Guillot et Géani, se sont évadés.

Pendant que le caporal de garde les conduisait au lavabo, les soldats dont nous venons de citer les noms, prétextèrent un besoin pressant et demandèrent au caporal l'autorisation de se rendre aux water-closets.

Le gradé accéda à leur demande; mais au bout de quelques instants, lorsqu'il crut bon de s'assurer si les prisonniers étaient toujours là où ils avaient demandé à aller, il s'aperçut avec stupeur qu'ils avaient pris la fuite.

Pour s'évader, Gaillot et Géani avaient profité d'une ouverture existant dans le mur, ouverture par laquelle ils ont gagné le terrain de manœuvres de Villars et de là se sont dirigés sur Ernes, paraît-il.

Dès que cette disparition fût constatée, des recherches furent aussitôt entreprises pour rattraper ces militaires. Nous n'avons point entendu dire qu'elles aient été jusqu'à présent couronnées de succès.

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE

LES DRAMES DE LA MER

L'inscription maritime a été avisée que le navire « Louis », du port de Boulogne, monté par cinq hommes, allant de Guernesey à Llanelly avec un chargement de pierres, a fait naufrage en face de Penzance (Angleterre).

Le capitaine Goujen et le matelot Petitbon ont été noyés.

D'autre part, on télégraphie de Douvres, 27 février,

La goëlette française « Madeleine » a heurté ce matin un vapeur de la marine de l'Etat et a perdu ses mâts et son gréement. La goëlette a encore subi d'autres avaries importantes.

Elle a été remorquée jusqu'au port extérieur. Le vapeur de l'amirauté a eu quelques éraflures.

ARRAS

PRECOCE VOLEUR. — Dimanche, vers neuf heures du soir, l'agent de police Ricq, de service boulevard Faidherbe, remarqua dans le jardin de M. Bauvin, négociant, un individu aux allures louches qui semblait passer en revue un lot de coussinets en cuivre. Il le surveilla un instant et le vit bientôt se diriger vers la porte, porteur d'un certain nombre de coussinets qu'il cherchait à dissimuler de son mieux. L'agent appréhenda le voleur qui déclara se nommer Waterlot François, âgé de 17 ans, demeurant rue Méaulens. Conduit au bureau de police, ce précoce voleur s'est vu dresser procès-verbal.

ACCIDENT. — Le nommé Hélard Oscar, demeurant route de Cambrai, 14, et travaillant à l'usine Cassaret, était occupé à couler de l'étain pour consolider des supports, lorsque, tout à coup, par un brusque mouvement, il reçut cette matière en fusion sur la face dorsale de la main gauche, ce qui lui occasionna de profondes brûlures.

25 jours de repos lui sont octroyés.

BEAUMONT

VOL. — Une enquête est ouverte sur un vol de 14 poules et 2 lapins, estimés 60 francs, commis au préjudice de M. Brienne, épicier à Beaumont. On croit être sur la piste des voleurs.

MERCATEL

VOIES DE FAIT. — La gendarmerie a ouvert une enquête, au sujet de voies de fait exercées sur M. Pierre Bonnet par son fils Georges, âgé de 28 ans. Interrogé, ce dernier nie formellement.

GIVENCHY-EN-GOHELLE

ARRESTATION. — Porteurs d'un mandat d'arrêt émanant du parquet d'Arras et délivré contre le nommé Arthur Basset, âgé de 34 ans, sans profession, né à Givenchy-en-Gohelle, inculpé de vol, les gendarmes Laurent et Lefebvre, de la brigade de Vimy, se rendirent à Givenchy où le garde-champêtre leur apprit que Basset était caché dans une grange. Après avoir fouillé l'immeuble de fond en comble, on vint les prévenir que Basset avait pris la direction d'Angres. Les gendarmes se mirent aussitôt à sa poursuite et le rejoignirent un peu plus tard. Il fut mis en état d'arrestation avant qu'il ait pu se défendre. Il a été amené au parquet d'Arras et écroué aussitôt. Cet individu était très redouté dans le pays.

BETHUNE

VOL ET INCENDIE. — Vers cinq heures du matin, lundi, le tocsin appelait les béthunois au faubourg de Lille où un incendie s'était déclaré.

Sapeurs-pompiers et bonnes gens matinales se rendirent sur les lieux du sinistre, la cour de la distillerie Hanicotte où une meule de paille brûlait. En peu de temps tout danger fut écarté.

L'enquête à laquelle se livra la gendarmerie sur cet incendie révéla des traces indéniables de tentative de vol. Un certain nombre de morceaux de cuivre ont été retrouvés à proximité de la meule ; un robinet de cuivre d'une valeur de 50 francs appartenant à la distillerie Hanicotte est disparu. En outre, on a relevé des traces de tentative d'effraction.

L'enquête se poursuit.

Les pertes, évaluées à 500 francs, sont couvertes par une assurance.

DISPARITION. — Un jeune homme, d'une vingtaine d'années, Louis Walle, mineur, demeurant au faubourg du Rivage, sur le chemin du Beau Marais est disparu de chez lui depuis quelques jours. On est sans nouvelles de lui.

LENS

UN BEAU COUP DE FILET

Une capture qui fait le plus grand honneur à la police lensoise a été opérée hier. Elle met sous les verrous une bande de malfaiteurs qui mettait en coupe réglée les commerçants de notre ville. Depuis un certain temps en effet, des plaintes nombreuses arrivaient à la police au sujet de vols commis chez divers marchands de tissus et particulièrement sur le marché.

Hier encore, M. Delhemme, marchand de tissus à Beuvry déclarait à l'agent Béhal qu'un coupon de soie lui avait été dérobé vendredi dernier et lui faisait part de ses soupçons sur deux femmes dont l'une était vêtue d'une longue pèlerine.

Peu de temps après, l'agent remarquait deux femmes dont le signalement correspondait à ces indications. Aidé de son collègue Maillard, ils établirent une filature et suivirent de près leur manège.

Elles se rendirent d'abord chez M. Michon, rue de Lille et là, après avoir marchandé de la soie, elles partirent sans rien acheter, mais les agents purent constater qu'elles escamotaient un paquet de chemises et un paquet de pantalons qu'elles cachèrent sous leur pèlerine. Plus loin, elles recommencèrent la manœuvre chez M. Vermeulen.

Puis elles se dirigèrent vers leur domicile, suivies toujours des agents qui, au moment où elles allaient y entrer leur demandèrent à voir leurs paniers. Ils y trouvèrent les objets volés, plus un coupon de soie valant 36 francs dont le directeur des Galeries Lensoises avait déclaré le vol dans la matinée à la police.

Ils mirent donc en état d'arrestation celle des deux femmes qui portait les objets volés, une nommée Marie Lebon, femme Suynart, demeurant au « Pauvre Pierre », à Sallaumines et laissèrent en liberté sa compagne, Julia Authoon, femme Staquet, demeurant rue de Rouvroy, coron des 20.

Comme tout ce beau monde habite Sallaumines, M. le commissaire de police requit la présence de M. Moriancourt, conseiller municipal de cette commune, et opéra une perquisition au domicile de Suynart d'abord. Cette perquisition fut des plus fructueuses et elle amena la découverte d'une quantité considérable de marchandises : soiries, étoffes, etc. Chez Staquet, on ne découvrit rien.

Furieux d'être pincé, Suynart entra dans une colère épouvantable et on eut toutes les peines du monde à s'en emparer. Il fallut, pour l'arrêter entamer une lutte homérique et le ligoter pour l'amener en voiture au commissariat. Profitant de la bagarre, la femme Staquet réussit à s'enfuir, mais son arrestation est imminente, et c'est sans doute déjà chose faite quand paraîtront ces lignes.

Tout ce joli monde sera déféré au parquet de Béthune et l'enquête sera sans doute fertile en révélations intéressantes.

COURRIERES

TENTATIVE DE VOL. — Vendredi, vers 8 heures du soir, le nommé Mathon, âgé d'une vingtaine d'années et qui a déjà eu maille à partir avec la justice, a été surpris au moment où il cherchait à dévaliser le poulailler de Clodomir Dewasme, chef de gare, à Courrières.

Mathon réussit à prendre la fuite, mais il fut arrêté quelques centaines de mètres plus loin.

Comme il est de l'endroit, son identité établie, il fut laissé en liberté.

Il est à supposer que Mathon n'agissait pas seul, car lorsqu'il se sauva, il abandonna sa casquette et un sac dans le poulailler et lorsque l'on se rendit sur les lieux pour s'emparer des dits objets, la casquette avait disparu et il fut impossible de la retrouver malgré les recherches opérées.

La maîtresse de Mathon se trouvait également sur les lieux, mais il est démontré que ce n'est pas elle qui a pu la soustraire.

HENIN-LIETARD

MYSTERIEUSE AGRESSION. — MM. les directeurs des Compagnies de Dourges et de Drocourt, revenant en voiture la nuit de lundi à mardi, ont trouvé entre Dourges et Oignies, au lieu dit le Pont-d'Amour, le corps inanimé d'un homme qu'ils ont ramené à l'hôpital d'Hénin-Liétard. Le blessé qui a repris connaissance hier matin, est un sujet italien, Paolo Pallin. Il prétend avoir été victime d'une agression de la part de plusieurs individus qui l'ont frappé à la tête et laissé pour mort sur le carreau. Il ne peut donner aucun détail sur ses agresseurs. Pallin paraissait être sous l'empire de l'ivresse. Une enquête est ouverte.

DANS LES VIGNES. — C'est une vieille connaissance de la police que la femme Adeline B..., que l'on rencontre souvent retour d'un voyage dans les vignes du Seigneur. Elle y fit lundi une excursion tellement prolongée que ses jambes refusant de la porter, *elle s'affala dans le ruisseau* et il fallut une brouette pour la transporter au violon municipal.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit,
Réconforter votre sang,
Combattre l'Anémie avec succès,
Boire une Consommation agréable,

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **VIN** de

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

E. D. 579.

AISNE

Fête socialiste à Hirson

Conférence du citoyen Moret. — Concert-matinée du C. E. S. de Valenciennes.

La laborieuse et pittoresque cité d'Hirson pourrait, au point de vue de l'activité de la propagande socialiste, servir de modèle et d'exemple.

Il y a quelques mois seulement, sous l'inspiration d'un dévoué militant, le citoyen Leyris, se fondait un groupe d'Etudes Sociales « La Lumière », adhérent à la Fédération de l'Aisne (P. S. F.)

A peine les bases, nettement socialistes, de cette organisation, étaient-elles jetées, que les bonnes volontés qui l'avaient édifiée étudiaient la constitution d'une coopérative de consommation, « La Prévoyance Hirsonnaise ». Un syndicat de métallurgistes se créait, et dimanche soir avait lieu une première réunion du syndicat des mouleurs.

L'action socialiste, sous toutes ses formes est donc menée à Hirson avec une persévérance qui est la cause de son succès : c'était un peu pour consacrer celui-ci que le groupe « La Lumière » avait organisé, dimanche, une grande fête au Salon d'Aumale.

CONFERENCE DU DOCTEUR MORET. — Notre infatigable ami, le citoyen docteur Moret, conseiller d'arrondissement de Trélon, devait donner la conférence.

Dès l'ouverture des portes, à 2 heures, la vaste salle s'emplit ; citoyens et nombreuses citoyennes, soit 800 personnes environ, prennent place cependant que le citoyen Leyris fait procéder à la formation du bureau.

Le citoyen Gallas, ancien maire est désigné comme président avec les citoyens O. Deguise, rédacteur au « Réveil du Nord », délégué du Cercle d'Etudes Sociales de Valenciennes, et Leyris, secrétaire de « La Lumière ».

Au premier rang de l'assistance se trouvait le citoyen Decamp, maire, et plusieurs de ses collègues du Conseil municipal.

Le président ouvre la séance par une allocution bien sentie où il fait appel à toutes les énergies pour développer l'idée et la formule républicaines dans le sens du progrès social, et il donne la parole au conférencier.

Le citoyen Moret, n'a pas besoin d'avoir parlé longtemps, pour s'attirer les sympathies de l'auditoire, séduit par la forme volontairement familière d'une éloquence animée par la sincérité de l'accent.

Puisque les citoyennes sont venues en si grand nombre, c'est à elles qu'il va s'adresser.

Après avoir rendu hommage à la carrière d'éducateur républicain du citoyen Gallas, il aborde son sujet.

C'est la femme, expose-t-il, qui sera pour nos idées, la meilleure propagandiste, si nous l'émancipons. L'Eglise l'a si bien compris, qu'après l'avoir outragée et calomniée, comme la collaboratrice du démon, elle la flatte aujourd'hui, essaie de l'attirer : elle sait que c'est une force dans ses mains.

S'élevant avec indignation contre l'horreur des guerres, l'imbécillité criminelle de la soi-disant paix armée, il montre combien la femme, la mère, devrait coopérer avec nous pour combattre le militarisme, en vertu duquel on lui enlève, pour en faire de la chair à canon, et à tortures, pour ne lui rendre souvent qu'un cadavre, ce fils pour lequel elle a tant souffert et qu'elle a tant aimé.

Après avoir réfuté le sophisme nationaliste des « sans-patrie », le citoyen Moret évoque en termes saisissants des souvenirs personnels sur la campagne de Madagascar et, par l'exemple de l'amiral Bienaimé, montre comment l'incapacité des chefs, leur esprit réactionnaire, a, avant tout engagement jonché les routes de milliers de morts.

C'est donc la doctrine socialiste qui, en face des théories monstrueuses des nationalistes, est la vraie : avec ces milliards, jetés au gouffre des dépenses de guerre, quelles réformes sociales n'eût-on pu réaliser ! Employé à des œuvres de vie, cet argent aurait pu décupler aussi la production nationale. D'ailleurs l'entente internationale ne tend-elle pas à se substituer à l'esprit de défiance réciproque. Les rois eux-mêmes font appel aux autres nations, pour étudier en commun certaines questions, par exemple l'agriculture, et réglementer sans doute la production.

L'orateur répond aux objections formulées contre le Socialisme. Il témoigne ensuite sa satisfaction pour l'œuvre accomplie par le C. E. S. d'Hirson, qui sait aussi organiser des fêtes artistiques, car le peuple a droit, comme l'élite, à la vie intellectuelle.

Il a un mot aimable pour le C. E. S. de Valenciennes, et termine par un chaleureux appel à l'union socialiste.

Le président interprète les applaudissements qui ont ponctué cette magnifique conférence, en félicitant le citoyen Moret et en le remerciant.

Le citoyen Deguise tient à s'associer à ces remerciements. Les relations d'amitié et de propagande qu'il conserve avec les camarades de l'Aisne, lui ont fait un plaisir particulier de la délégation que le C. E. S. de Valenciennes lui a confiée, sur la cordiale invitation du groupe hirsonnais.

C'était en outre un devoir de solidarité socialiste qu'il a été heureux d'accomplir.

Le citoyen Leyris a prononcé ensuite une vibrante improvisation et la soirée s'est terminée au milieu de l'allégresse de tous par un concert remarquable dont nous ne pouvons malheureusement parler, vu le manque de place, et par le tirage d'une tombola.

L'INFLUENZA, on s'en préserve et on s'en guérit par l'emploi du véritable **SIROP PAGLIANO**, 4 coul., dépuratif et rafraîchissant du sang et des humeurs. Seul remède populaire à la portée de tous. Se trouve toujours rue Vieille-du-Temple, 30, *Pharmacie du Trésor, Paris*. Prix du flacon, 1 fr. 40. Envoi dans toute la France de six flacons, franco en gare contre neuf francs.